

Carte de légitimation – Accès gratuit au Château de Grandson

En tant qu'habitants de Grandson, les personnes sous-mentionnées disposent d'un droit d'accès gratuit au Château.

Adultes

Nom	Prénom	Date de naissance
-----	--------	-------------------

Enfants

Nom	Prénom	Date de naissance
-----	--------	-------------------

Ce document doit pouvoir être présenté à l'accueil du château de Grandson accompagné sur demande d'une pièce d'identité.

A compléter par la Commune

Période de validité : 5 ans à compter de la date d'émission

Grandson, le

Attesté par la Commune :

(Timbre et signature)